

Conditions du concours de photographie «Grupo Argos sur Live»

Contexte:

Le Grupo Empresarial Argos est la société mère du Grupo Argos, de Cementos Argos, de Celsia, d'Odinsa et de Summa. Avec une histoire de 90 ans de croissance commerciale, il a été guidé par la conviction que le succès économique est exponentiellement plus significatif lorsqu'il est généré en équilibre avec la protection de l'environnement et la prospérité sociale.

Dans cette optique, nous considérons la biodiversité comme un atout vital pour les territoires, essentiel pour soutenir les écosystèmes stratégiques, et un pilier fondamental pour la durabilité de toutes nos activités. Sur la base de cette vision et de cet engagement, et dans le cadre de la COP16, qui aura lieu cette année à Cali entre le 21 octobre et le 1er novembre, nous voulons promouvoir des espaces d'interaction et de conversation au sein de l'organisation; l'un d'entre eux est le concours de photographie «Grupo Empresarial Argos sur Live», qui vise à inviter les collaborateurs de l'entreprise à représenter, par le biais de la photographie, la richesse de la biodiversité que nous soignons et protégeons dans toutes nos entreprises.

Les meilleures photographies, sélectionnées pour leur qualité et leur créativité, seront incluses dans une exposition virtuelle accessible à tous les collaborateurs et dans nos publications liées à la COP 16 sur la Biodiversité.

Ce que vous devez savoir pour participer

1. **Les participants:** tout collaborateur du Grupo Empresarial Argos peut y participer.
2. **Thème:** le thème du concours est la biodiversité, c'est-à-dire la variété des formes de vie sur terre. Cela inclut la diversité au sein des espèces et des écosystèmes. Elle englobe toutes les plantes, tous les animaux, tous les champignons et tous les micro-organismes, ainsi que les écosystèmes dans lesquels ils vivent et les relations qu'ils entretiennent entre eux.
3. **Les catégories**
 - a. **Plantes et animaux:** les photographies qui illustrent la diversité des plantes et des animaux dans les environnements où les entreprises du Grupo Empresarial Argos opèrent ou qui sont liées à l'activité sont autorisées dans cette catégorie. L'utilisation de l'intelligence artificielle n'est pas autorisée dans cette catégorie.
 - b. **Connexions naturelles:** des photographies montrent comment les collaborateurs de l'entreprise interagissent avec la biodiversité dans le cadre d'activités de conservation, de recherche ou de travail quotidien. Cette catégorie ne permet pas l'utilisation de l'intelligence artificielle.
 - c. **Grupo Argos sur Live:** des images qui montrent comment la biodiversité est présente dans la routine quotidienne des opérations. Cette catégorie ne permet pas l'utilisation de l'intelligence artificielle.

La Conférence des Nations Unies sur la Biodiversité (COP) est une conférence internationale qui aura lieu entre octobre et novembre à Cali, en Colombie. Il s'agit de l'organe décisionnel suprême de la Convention sur la Diversité Biologique.

4. Quantité de photographies par participant

Chaque participant peut soumettre une image réalisée avec n'importe quelle technique photographique pour une ou chacune des catégories s'il le juge approprié.

5. Normes techniques

- a. **Format de l'image:** les photographies doivent être soumises au format numérique JPG ou PNG.
- b. **Résolution:** les images doivent avoir une résolution minimale de 3.000 pixels sur un côté.
- c. **Le poids:** maximum 15 MB.
- d. **Édition:** les retouches de base (ajustement de la luminosité, du contraste, recadrage, suppression des taches) sont autorisées, mais aucun photomontage ni aucune manipulation altérant de manière significative la réalité capturée ne seront acceptés.

6. Normes d'évaluation des travaux

L'idée exprimée dans la photographie, son nom et sa description seront évalués selon les critères suivants:

- a. **Cohérence thématique (30%):** la capacité de la photographie à refléter sa catégorie.
- b. **Créativité et originalité (20%):** l'originalité de la perspective et la créativité de la composition.
- c. **Qualité technique (20%):** la mise au point, l'exposition, l'utilisation de la lumière et d'autres aspects techniques.
- d. **Concept (15%):** l'histoire derrière la photo.
- e. **L'émotion (15%):** la capacité de l'image à provoquer une réaction émotionnelle.

7. Conditions de présentation des travaux

- a. Chaque participant peut soumettre une photographie par catégorie.
- b. Les photos doivent être originales et ne doivent pas avoir été primées dans d'autres concours.
- c. Les photographies doivent être envoyées à escuelasostenibilidad@summa-sci.com à partir de maintenant et jusqu'au vendredi 13 septembre, en précisant le nom du collaborateur, l'entreprise à laquelle il appartient, le nom de l'œuvre, la description de l'œuvre et la catégorie. L'objet du courrier doit inclure le nom du collaborateur, son numéro d'identification, l'entreprise à laquelle il appartient et la catégorie à laquelle il participe.
- d. Il est recommandé d'envoyer les photos à partir de l'adresse électronique de l'entreprise si possible. Si le collaborateur ne dispose pas d'une adresse électronique d'entreprise, il peut demander l'aide de l'équipe de communication et/ou de l'équipe des ressources humaines pour les envoyer. Il est également

recommandé d'envoyer les photos sous la forme d'un lien de téléchargement afin d'éviter les rebonds.

8. Les prix

Les juges détermineront la meilleure photographie, qui sera récompensée par les prix suivants:

- Les photographies sélectionnées feront l'objet d'une communication externe sur les canaux officiels du Grupo Empresarial Argos.
- Toutes les photos seront affichées dans une galerie virtuelle et les gagnants seront mis en valeur.
- Un appareil photo instantané **Instax Mini Evo**

9. Juges

Les juges seront:

- María Camila Villegas, Directrice Exécutive de la Fondation Grupo Argos
- Maicol Cheng, Leader Senior de la Marque et du Digital, Grupo Argos
- Sergio Quintero, photographe professionnel et membre de l'équipe de Communication de Celsia.

10. Droits d'auteur et utilisation des photographies

- Les participants transfèrent les droits d'auteur à l'organisation afin que celle-ci puisse utiliser les images à des fins de communication et de promotion, en mentionnant toujours l'auteur.
- Les images sélectionnées pourront être exposées dans les médias internes et externes de Grupo Argos, Cementos Argos, Celsia, Odinsa et Summa.

11. Annonce des gagnants

- Les gagnants seront annoncés lors du mois du développement durable de Grupo Argos, «Grupo Argos sur Live», qui aura lieu en septembre. De plus amples informations sur cet événement seront bientôt disponibles.

12. Acceptation des termes et conditions

La participation au concours implique l'acceptation de toutes les conditions décrites dans le présent document.